

# ALFRED NAKACHE, LE NAGEUR D'AUSCHWITZ

Une exposition inédite réalisée par la Ville de Sète et le Mémorial de la Shoah retrace le parcours exceptionnel de ce sportif français qui a battu des records du monde au nom de la France, qui a été exclu de la société française par les lois de Vichy et qui malgré sa déportation a su trouver la force de revenir au plus haut niveau de la natation.

## TITRE DES PANNEAUX

- |   |  |
|---|--|
| 0 – Alfred Nakache, le nageur d'Auschwitz               | 10 – Résistance juive et attaques antisémites          |
| 1 – Une enfance algérienne                              | 11 – Arrestation et déportation                        |
| 2 – Découverte d'une passion : la natation              | 12 – Auschwitz   |
| 3 – Paris   | 13 – Nakache, le nageur d'Auschwitz                    |
| 4 – Les années 1930                                     | 14 – Les marches de la mort et la libération des camps |
| 5 – Les Jeux Olympiques de 1936                         | 15 – Le difficile retour                               |
| 6 – 1938 : apogée et basculement                        | 16 – Toulouse, le retour                               |
| 7 – Toulouse : le refuge                                | 17 – Objectif Londres et après                         |
| 8 – Nakache : le paradoxe 1941-1942                     | 18 – La deuxième vie après la compétition              |
| 9 – L'état se resserre : 1940 : la voie de l'engagement | 19 – Nakache après Nakache                             |

### Mots clés

Seconde Guerre mondiale  
Auschwitz-Birkenau  
Solution Finale  
Mémoire  
Sport  
Vichy

### Caractéristiques techniques

**20 panneaux dibond** de 65 (l) x 95 (h) cm conditionnés dans une caisse métallique avec poignées et roulettes de : 99 (L) x 55 (l) x 87 (h) cm. Poids total : 50 kg.

**Superficie nécessaire** : 50 m<sup>2</sup> soit 40 m de linéaire.

**⚠** L'accrochage se fait par 2 perforations situées en haut de chaque panneau. Les panneaux peuvent être cloués au mur ou suspendus. Le matériel d'accrochage n'est pas fourni.

### Conditions de location

**Tarif** : Le tarif est de 1000 € pour une période de 15 jours. Pour les établissements scolaires, un tarif réduit de 300 € est proposé, payable sur demande via le Pass culture pro.

**Assurance** : « clou à clou » pour une valeur de 5000 €.

**Transport** : à la charge de l'emprunteur et peut s'effectuer en véhicule utilitaire.

**Communication** : Le logo du Mémorial de la Shoah et la mention « exposition réalisée par le Mémorial de la Shoah » doivent être présents sur tous les supports de communication de l'exposition. Ces documents devront, avant leur diffusion, être validés impérativement par le service de communication du Mémorial de la Shoah.

### Public visé

De la Première  
à la Terminale

### Ressources

Bibliographie  
Filmographie  
Brochure  
pédagogique

### Bon à savoir

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil régional d'Ile de France, la location est gratuite pour les lycées publics ou privés sous contrat d'Ile de France.

Gratuit pour les écoles et collèges de la ville de Paris, les collèges du 77, 78, 91, 92 et 93.

